

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/01/2019

Dossier complet le :

11.01.2019

N° d'enregistrement :

2019-3949

1. Intitulé du projet

Création d'une unité de production hors-sol de matériel végétal de vigne.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mercier Frères

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mercier Guillaume, co-gérant

RCS / SIRET

3 4 3 6 5 6 2 3 7 0 0 0 1 7

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39a	Construction d'une serre et d'un bâtiment technique d'une surface de plancher comprise entre 10 et 40.000 mètres carré.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La SARL Mercier Frères, créée en 1890, est spécialisée dans la production de bois et plants de vigne greffés. Dans un environnement de plus en plus tendu du point de vue sanitaire et restrictif quant à l'utilisation des produits phytosanitaires, nous avons décidé de lancer une production de greffons en hors-sol dans une serre insect-proof. Le projet consiste en la réalisation d'une serre et d'un bâtiment technique pour une surface totale de 39.667 mètres carré.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est d'être en capacité rapide de produire les matières premières (greffons) les plus saines du marché grâce à un contrôle strict des conditions culturales tout en limitant considérablement l'usage de produits phytosanitaires. En deux mots, c'est être capable de produire plus propre, plus sain et plus vite.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Mise en oeuvre du projet :

- Travaux de terrassement de surface.
- Fouilles pour l'implantation des poteaux de la serre.
- Montage de la structure de la serre.
- Mise en place du système de gestion des eaux de pluies :
 - + Implantation de citernes plates étanches de stockage d'une capacité totale de 4.000 mètres cube (plus de 1.000 mètres cube par hectare imperméabilisé), soit un stockage largement supérieur aux pluies décennales et supérieur aux moyennes pluviométriques du mois le plus pluvieux de la zone (novembre avec une moyenne de 91 mm).
 - + Ces citernes seront reliées au réseau souterrain de distribution d'eau des retenues collinaires de la CACG des communes de Fontaines (448.000 mètres cube) et de Doix (485.000 mètres cube).

Les excédents seront gérés par renvoi dans les retenues collinaires ou utilisés en propre pour les besoins d'irrigation de la serre.

- Bâchage de la serre.
 - Installation du système d'irrigation et du système de culture.
- La réalisation des travaux est prévu sur une période de 7 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation des serres permettra :

- De réduire l'usage de produits phytosanitaires grâce au contrôle des conditions climatiques et à la présence de filets insect-proof.
 - De réduire les consommations d'eau grâce à la récupération des eaux de pluie, l'implantation d'un système d'irrigation par goutte à goutte, la récupération et le traitement des eaux de drainage.
- Donc, une préservation sur le long terme de la qualité des sols et des eaux souterraines et de surface.
- Les déchets verts issus de l'exploitation seront utilisés pour la production de compost végétal comme le sont déjà actuellement ceux produits par notre entreprise par ailleurs.
 - Les eaux pluviales seront collectées par un réseau de gouttières et évacuées vers des citernes plates dimensionnées pour accepter, a minima, un événement pluvieux d'occurrence décennal et/ou un mois de pluviométrie. Ces dernières seront reliées au réseau de la CACG alimentant les retenues d'eau de Doix et de Fontaines. En cas d'événements particulièrement importants et de défaut de capacité de stockage sur site, les excédents pourront ainsi être évacués vers ces retenues d'eau. En situation normale, ces citernes serviront de stockage d'eau afin d'assurer l'irrigation des cultures.
 - Le projet prévoit la création de quatre Equivalent Temps Plein par hectare de serres.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire.
- Examen au cas par cas de la DREAL.
- Déclaration au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface Serre : 38.515	m ²
Longueur : 217,6	m
Largeur : 177	m
Bâtiment technique : 1.152	m ²
Longueur : 90	m
Largeur : 12,80	m
Hauteur sous chênements : 5	m
Hauteur sous faitage : 8,5	m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit Les Bourssettes
85200 Montreuil

Parcelles cadastrées ZE 26, 27, 28 et
106.

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 50' 13" O Lat. 46° 25' 00" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 00° 50' 13" O Lat. 46° 24' 55" N

Point d'arrivée :

Long. 00° 50' 13" O Lat. 46° 25' 05" N

Communes traversées :

Montreuil

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Régional du Marais Poitevin.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté n°14 - DDTM85 - 160
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marais Poitevin.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site du Marais Mouillé Poitevin à 1,5 km.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site du Marais Mouillé Poitevin à 1,5 km.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des prélèvements en eau dans la retenue collinaire de Doix seront nécessaires à l'irrigation des cultures. Ils seront, en volume, égaux à ceux actuellement effectués pour les cultures mises en place sur les surfaces d'implantation du projet (2.000 mètres cube / hectare), ou inférieurs grâce à la réutilisation des eaux pluviales de toiture.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La technique de construction induit très peu de matériaux de terrassement excédentaires. Ceux-ci seront réutilisés in situ dans le cadre des aménagements.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit sur des terres agricoles. La mise en oeuvre des serres induira une artificialisation des terrains de moins de 4 hectares. Toutefois, l'emprise du projet demeure relativement réduite au regard des espaces agricoles alentours. Par ailleurs, le projet n'induit pas la suppression de haies, ni de modification de corridors écologiques. Au regard des spécificités du projet, celui-ci n'est pas de nature à avoir une incidence notable sur la faune, la flore, les équilibres biologiques et la continuité écologique.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La vocation agricole des terrains est préservée dans le cadre du projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Embauche et débauche quotidienne des salariés en véhicules légers. Retiraison des marchandises produites une fois par an en camion.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un projet de serres froides, donc sans système de chauffage.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Gestion des eaux pluviales réalisée au sein du périmètre du projet (citerne de stockage, réutilisation en eau d'irrigation, abondement aux réserves collinaires en cas d'excédent).</p> <p>Gestion des eaux d'irrigation également réalisée au sein du périmètre du projet (récupération et traitement des surplus d'irrigation pour réutilisation).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets verts qui seront compostés.</p> <p>Tous les 10 ans, production de déchets plastique issu du changement des bâches de la serre (recyclage prévu par un organisme accrédité type ADIVALOR). Pour en limiter le volume, les parois seront réalisées en polycarbonate rigide.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Paysager uniquement par l'implantation d'une serre dans une zone agricole.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La vocation agricole des terrains est préservée dans le cadre du projet. Celui-ci n'induit aucune modification du réseau de chemins agricoles existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Récupération des eaux de pluie avec réutilisation éventuelle.
- Récupération et traitement des excédent de fertirrigation puis réutilisation.
- Serre insect-proof pour ne pas à avoir à utiliser d'insecticides.
- Système de contrôle du climat pour diminuer drastiquement l'usage de fongicides.
- Paroi en polycarbonate rigide pour limiter le volume de déchets plastique lors des rebâchages (tous les 10 ans).
- Compostage des déchets verts.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est de surface restreinte et un ensemble de mesures visant à limiter son impact sur l'environnement a été pris. L'écosystème environnant ne se trouve pas modifié par ce projet. Je n'estime pas qu'il soit nécessaire qu'il fasse l'objet d'une étude environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Vix** le, **9 avril 2019**

Signature

SARL MERCIER FRERES
16, rue de la Chaignée - 85770 VIX
Tel : 02 51 00 65 14 - Fax 02 51 00 67 60
Email : info@mercier-groupe.com
SIRET : 343 656 237 00017